



QUÉBEC
MRC DE DEUX-MONTAGNES
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE le rapport financier de l'année 2023 sera déposé par la trésorière Mme Caroline Lajeunesse lors de la séance du conseil qui aura lieu le **mercredi 12 juin 2024, à 20h00, à la salle du conseil située au 3000 chemin d'Oka, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac,**

QUE le vérificateur externe déposera et présentera son rapport lors de la même séance,

le tout, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)*.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 4^e jour du mois de juin 2024.

Louis Pilon, *M.Sc., M.Éd., DESSAP*

Greffier-Directeur des services juridiques